



**Le Maire de la VILLE D'AVION  
Vice-Président du Conseil  
Départemental**

Aux Parents d'élèves et à la  
Communauté Educative des  
Ecoles d'Avion

N/Références : DP/CC.2021.33

Service : Cabinet du Maire

AVION, le **10 FEV. 2021**

Madame, Monsieur,

Dans un courrier que je vous ai adressé le 3 Février, je vous faisais part de ma colère devant la décision de l'Education Nationale de supprimer 2 postes d'enseignants dans les écoles d'Avion pour la prochaine rentrée.

Le contexte actuel d'épidémie de la COVID-19, les difficultés pour assurer aux élèves, un enseignement de qualité, le mauvais état psychologique des enfants reconnu par tous les spécialistes et pédiatres font qu'on ne peut pas accepter que nos mômes payent encore le lourd tribut des conditions sanitaires.

Nous, décidément à Avion, c'est non, non et encore non ! Pas de suppression à la prochaine rentrée. Et nous l'avons fait savoir à qui de droit.

J'ai reçu ce lundi un appel de Madame l'Inspectrice qui m'a informé que suite à notre interpellation, il n'y aurait pas de suppressions de poste à Avion.

Cette première victoire en appelle d'autres. C'est dans toutes les villes du Bassin Minier que doivent être bloquées ces suppressions. Il est temps aussi de remettre à plat la présence du personnel éducatif (infirmières scolaires, psychologues, etc...) et d'y mettre plus de moyens.

Nous continuerons pour notre part à faire le maximum pour que les petites Avionnaises et les petits Avionnais puissent être accueillis dans les meilleures conditions dans nos écoles.

Dans l'attente, nous restons particulièrement vigilants.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**Jean-Marc TELLIER**

Maire d'Avion,

Vice-Président du Conseil Départemental

(Et l'unanimité du Conseil Municipal)

